

Réf: Dossier 454405

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL LE JUBILE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE STAR 7B, Lot 185,
Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/09/2025 , et enregistrés le 06/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL LE JUBILE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- L'exploitation d'un centre médical privé pluridisciplinaire ;
- Les prestations de soins médicaux, consultations, imagerie, analyses, etc. ;
- La vente de médicaments et produits paramédicaux ;
- L'ouverture de services annexes : maternité, pédiatrie, médecine générale, etc. ;
- Toutes opérations accessoires ou connexes utiles à l'objet social.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE STAR 7B, Lot 185,
Ilot 10

Dirigeant(s) M DAGBO DALI FRANCE (COGÉRANT), Mme
KOFFI ELLA N'GUESSAN BERA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05632 du 18/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71218/GTCA/RC/2025 du 18/11/2025

